

DEMANDE D'AUTORISATION DE CHANGEMENT D'USAGE DE LOCAUX D'HABITATION

La présente demande est faite conformément à la délibération de la Métropole de Lyon qui prévoit le règlement portant application à Lyon des dispositions des articles L631.7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation.

A titre d'information, il convient de s'assurer préalablement que le règlement de copropriété permet l'occupation des locaux à un usage autre que l'habitation.

La présente demande devra être adressée à :

Pôle parc privé-changements d'usage - Service Habitat
Adresse postale : Mairie de Lyon - 69205 Lyon Cedex 01
Adresse physique : 198 Avenue Jean Jaurès - LYON 7ème
ou par e-mail à habitat.usages@mairie-lyon.fr - Tel : 04 26 99 62 18

DEMANDEUR

Titre	Nom	Prénom		
Raison sociale				
Représenté par	Titre	Nom	Prénom	
Adresse	N°	Voie		
Code postal	Ville	SIRET		
Téléphone	Télécopie	E-Mail		
Qualité du demandeur	<input type="radio"/> Propriétaire	<input type="radio"/> Locataire	<input type="radio"/> Mandataire	En renseignant mon courriel, j'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction.

SITUATION DU LOCAL, objet de la demande de changement d'usage

Adresse	N°	Voie
Arrondissement	Bâtiment	Etage
Lot N°	Superficie	Nb de pièces
Superficie réservée à l'activité (en cas de mixité) :	Nb de pièces	
Coordonnées du propriétaire : <small>(Si différent du demandeur)</small>	Nom	Prénom
	N°	Voie
	Code postal	Ville
Les locaux ont-ils fait l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Si oui, indiquer le n°	069 38	et la date de dépôt
Le logement fait-il l'objet d'un conventionnement par l'ANAH ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le logement est-il issu d'une division de lot depuis moins de 10 ans ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Coordonnées du syndic de l'immeuble :	Nom	
	N°	Voie
	Code postal	Ville

EQUILIBRE HABITATION-ACTIVITE DANS L'IMMEUBLE

Votre immeuble comporte-t-il + de 50% de logements ?	<input type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
--	---------------------------	---------------------------

TYPE D'ACTIVITE DEMANDEE

<input type="radio"/> Meublé de courte durée*	<input type="radio"/> Autres (Commerces, Bureaux, Services, ...)
Etes-vous déjà titulaire d'une autorisation pour un autre meublé ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Si oui, indiquer le n° US 069 38 _____ et la date d'autorisation _____	Décrire l'activité :

Locaux proposés à titre de compensation : nécessairement dans le même arrondissement et également dans l'hypercentre pour les meublés

Adresse _____	Arrdt _____	Nb de locaux _____	Surface totale _____
---------------	-------------	--------------------	----------------------

	Bâtiment	Etagé	Lot	Surface habitable
Local 1				
Local 2				
Local 3				

Les locaux ont ils fait l'objet d'une demande d'urbanisme ? : Oui Non

Si oui, indiquer le n° _____ Si oui, indiquer le n° _____ Si oui, indiquer le n° _____
 et la date de dépôt _____ et la date de dépôt _____ et la date de dépôt _____

J'atteste sur l'honneur et certifie exacts tous les renseignements fournis ci-dessus.

Il est rappelé l'Article 441-7 du Code Pénal :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui;"

Je m'engage :

- à ne pas exercer l'activité envisagée tant que l'autorisation sollicitée ne m'aura pas été délivrée par le Maire de Lyon,
- à respecter le Code de l'Urbanisme – Articles L421-1 et suivants - et à solliciter l'autorisation nécessaire (Déclaration préalable ou Permis de Construire), ainsi qu'une autorisation de travaux auprès du service de sécurité de la Ville de Lyon en cas de création d'un établissement recevant du public.

Je permettrai aux agents dûment habilités de l'administration la visite des lieux, objets de la demande de changement d'usage (et éventuellement de compensation).

Fait à _____

Signature et/ou cachet :

Le _____

A transmettre également :

- Plan de l'appartement (état des lieux – projet),
- Si la demande est effectuée par le propriétaire, la photocopie du compromis de vente ou l'attestation notariée de propriété
- Si la demande est effectuée par le locataire, la photocopie du bail.
- Si l'immeuble est une copropriété, l'extrait du règlement ou Procès verbal de l'assemblée générale
- Si le demandeur est une société, la photocopie extrait K-bis (Registre du Commerce),
- Diplômes et carte professionnelle.
- En cas de compensation :
 - Copie de l'autorisation d'urbanisme de changement de destination,
 - Accord du propriétaire pour fournir la compensation
 - Plan avec mention des surfaces.
 - L'attestation de non-contestation de la conformité des travaux.

*La réglementation impose dans l'hypercentre de la Ville de Lyon un seul meublé par personne de moins de 60 m² sans compensation